

Chargé de Recouvrement

Description générale

Le chargé de recouvrement identifie le non-respect des délais de paiements. Il met en place moyens nécessaires pour parvenir à solder la facturation. Il/Elle assure donc le bon recouvrement des créances clients et réaliser les opérations de facturation.

Missions et activités principales

Il/Elle est pilote les opérations de recouvrement en réalisant les actions suivantes :

1. Prendre les promesses de règlement par téléphone et assurer le suivi de ces engagements
2. Suivre les encaissements selon l'échéancier convenu et relancer le client en cas d'impayé
3. Communiquer au Commerce le non-respect des délais de paiement, de découverte d'un litige autre que financier
4. S'assurer du respect des conditions de règlement prévues au contrat (délais, modes de règlement...)
5. Assurer les relances curatives et préventives à partir d'un listing préétabli, la dégradation de la situation financière du client et toute autre information permettant le règlement de litige
6. Déclencher et adresser en LRAR les mises en demeure de paiement, négocier le cas échéant un échéancier
7. Après épuisement des solutions amiables, mettre le dossier en contentieux
8. Déclarer les créances douteuses au mandataire (en cas de Redressement ou de Liquidation Judiciaire)
9. Alimenter et mettre à jour le tableau de suivi des litiges en lien avec l'entité opérationnelle.
10. Assurer un reporting sur son activité (difficultés, suivi de son activité, atteinte des objectifs...)
11. A la clôture de l'exercice, provisionner les avoirs à établir aux clients
12. Localiser et contacter les débiteurs pour régularisation des situations

Il/Elle pilote les prévisions de cash en réalisant les actions suivantes :

1. Suivre les encaissements des agences et du Groupe
2. Mettre en place un suivi de Trésorerie filiale
3. Participer aux prévisions mensuelles de Trésorerie

Missions et activités annexes

- Proposer des éléments de scoring interne (profilage détaillé des clients débiteurs).
- Participer, en back-up du crédit manager, à certaines clôtures comptables (intercos : rapprochement intragroupe d'opérations comptables).
- Gérer exclusivement les activités de : contentieux, recouvrement des crédits documentaires (import-export), relance téléphonique (après échec des procédures amiables), relance des grands comptes.
- Intervenir en amont et en aval du recouvrement amiable : cette activité peut être externalisée et confiée à des sociétés d'affacturage qui assurent le financement des créances cédées, la couverture en assurance-crédit et le recouvrement amiable des créances

Responsabilités QSE

- Prend connaissance et applique les procédures et instructions de travail en vigueur dans le Groupe ainsi que les règles Qualité, Sécurité, Environnement applicables au sein de l'établissement, et notamment :
 - Adopte une conduite exemplaire et en tout point respectueuse du code de la route.
 - Respecte les consignes spécifiques de certaines zones de l'établissement (notamment lors de l'accès à l'entrepôt).

Prend connaissance et applique les principes fondamentaux du Groupe Bunzl en matière de fraudes, cadeaux d'affaires, conflits d'intérêt.

Rapports hiérarchiques et liens fonctionnels

Reporte à : Directeur administratif et financier, Responsable recouvrement
En transverse : Recouvrement, Comptable, Ressources humaines, Contrôle financier, Logistique, Achats et Informatique, Commerce, ADV